

La République du
Centre - 21/09/2006

POLITIQUE

Jean-Pierre Sueur (PS) intervient au Sénat sur la psychiatrie

Lors du récent débat sur le projet de loi relatif à la prévention de la délinquance, Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, est intervenu sur les articles relatifs à la psychiatrie. Il a défendu la position des organisations professionnelles de psychiatres et de représentants des familles de malades mentaux, demandant que « *la maladie mentale donne lieu à une nouvelle loi spécifique (...) au lieu de n'être vue que sous le seul angle de la sécurité* ».